



LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

Le quinze du mois

novembre 2015

n°76

☎ : 02.99.69.40.47

Fax : 02.99.69.45.80

✉ : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

C'est avec une grande émotion que nous rédigeons cet écho. Notre 1^{er} Adjoint Jean-Yves Deshayes nous a quitté mercredi 21 octobre en milieu d'après-midi. « Réconfort, courage » à toi Vianette, à vous Yoan et Lydia, à vos enfants Anastasia, Nina et Martin et amis.

Le Conseil Municipal et le personnel communal

Dates à retenir

NOVEMBRE

- samedi 7 – **Soirée « Tartiflette »** 19h00, organisée par le groupement de parents d'élèves (GPE).
mercredi 11 – **Cérémonie du 11 novembre**. Rassemblement place de la mairie à 11h45.
dimanche 22 – **Repas du CCAS** à 12h00 à la salle multifonction.
dimanche 29 – **Braderie jouets, vêtements, puériculture** de 8h à 18h à la salle omnisports, organisée par le GPE. Inscription au 06 72 79 87 88 - 3 € le mètre linéaire.

DECEMBRE

- mercredi 16 – **Spectacle de Noël**, 15h30 à la salle multifonction (ouvert à tous).
Le spectacle sera suivi d'une boum organisée par le GPE.
samedi 19 – **Distribution des colis** (CCAS).
jeudi 31 – **Bal de la Saint-Sylvestre** avec l'orchestre « Romance », à la salle multifonction.
organisé par l'association « Temps Danse », réservation au 06 06 69 14 74.

JANVIER

- samedi 9 – **Voeux du Maire** à 10h45 à la salle multifonction.

Repas de fin d'année du CCAS pour nos aînés

Le CCAS invite tous nos aînés, nés avant 1941, au repas de fin d'année, le dimanche 22 novembre. Toutes les personnes souhaitant s'associer au repas peuvent s'inscrire au prix de 22,50 €. Réservation jusqu'au 10 novembre à la mairie.

Tartiflette

Repas organisé par le groupement de parents d'élèves suivi d'une soirée dansante. Repas à 13 € adulte & 6 € enfant ou repas à emporter à 8 €. Réservation en mairie, à l'épicerie ou au « rendez-vous des sportifs ».

Recensement de la population 2016

Le recensement de notre commune se déroulera du jeudi 21 janvier 2016 au samedi 20 février 2016. Quatre agents recenseurs seront nommés pour les besoins de l'enquête. Cette fonction requiert un certain nombre de qualités (*capacité relationnelle, moralité et neutralité, ordre et méthode, disponibilité et ténacité*). A ce titre, toutes les personnes intéressées et disponibles sont invitées à déposer leur candidature au secrétariat de mairie au plus tard **le samedi 28 novembre 2015**.

Séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2015

Absents excusés: M. LEFEUVRE André, M. MONTIGNÉ Claude et M. MASSON Jean-Paul.

M. le Maire présente l'étude détaillée concernant l'effacement des réseaux du Cours Nogues et de la rue de Bellevue et propose la réalisation, après accord par le syndicat départemental d'énergie 35.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'effacement des réseaux.

M. le Maire fait part au Conseil municipal que les consorts Chantrel ont mis en vente les biens cadastrés section AB n°116, 117 et 241p pour une surface totale de 4 490 m². Ces 3 parcelles, situées en zone 2AU, pourraient constituer l'amorce d'une future urbanisation rue d'Armor.

M. le Maire propose d'acquérir ces parcelles pour la somme de 4 500 € (*frais de notaire à la charge de la commune*).

Le conseil accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de toutes les démarches nécessaires.

Rentrée scolaire. La fermeture d'une classe de maternelle a été confirmée mais l'ouverture d'une classe primaire n'a pas été prononcée, les effectifs n'étant pas suffisants.

Notre école maternelle compte 88 enfants et 130 élèves à l'école primaire.

Une charte de bonne conduite a été élaborée, pour encadrer les temps périscolaires (*cantine, récréation méridienne, temps péri-éducatifs et garderie*).

Cette charte a été validée par les enseignants, le Conseil d'école et les services municipaux concernés en présence de M. le Maire. Celle-ci a été distribuée aux parents.

Dans les informations diverses, M. le Maire fait part du calendrier d'aménagement des sanitaires et des préaux de l'école, de l'avancement des travaux des logements HLM la Rance au lotissement « *les Rives du Parc* » et de l'entreprise Sofrimex (ZA La Coudraie) puis de la remise en état de l'étang de Pitrel.

Séance du Conseil Municipal du 8 octobre 2015

(Tous les membres du conseil municipal étaient présents.)

La séance débute par la présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) par l'association Entreprises Collectivités Territoriales Insertion (ECTI). En effet, la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile impose l'élaboration d'un PCS. L'association ECTI a épaulé la commune pour recenser les risques, les moyens techniques et humains disponibles et réaliser des fiches « *réflexes* ». Un zonage de la commune a aussi été réalisé avec la désignation de référents pour chaque secteur.

Une réunion devrait prochainement être planifiée avec les personnes concernées.

Le Plan Communal de Sauvegarde est approuvé par le Conseil.

M. le Maire nous rappelle que par la délibération du 15 janvier 2015, la commune a mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Villaine pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires pour les agents municipaux (*maternité, paternité, décès, maladie, disponibilité d'office pour maladie...*).

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition du centre de gestion.

M. le Maire informe que la garderie ferme à 19h mais que certains parents ne respectent pas les horaires...

Le conseil propose d'appliquer un tarif dissuasif après 19h. Après délibération, ce tarif est porté à 5 € par quart d'heure entamé, à compter du 1^{er} novembre.

Le conseil accepte à l'unanimité.

M. Croquison, délégué à l'assainissement, présente le rapport annuel de la SAUR.

N'ayant pas d'investissement de prévu en assainissement, M. le Maire propose de maintenir les tarifs actuels (*abonnement annuel de 28.26 € et 0.6576 € le m³*).

Proposition acceptée à la majorité, seul deux élus votent pour une baisse des tarifs.

M. Croquison nous rappelle que le contrat d'affermage de la station d'épuration arrive à échéance. Il est nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres, pour cela, la commune souhaite se faire assister. Deux cabinets (*sur quatre consultés*) ont répondu pour une mission « *assistance et conseil à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'affermage du service public de l'assainissement collectif* ». La commission préconise de retenir le cabinet Bourgois pour un montant de 6 790 €.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil.

M. le Maire retrace le travail de la commission en charge du projet de la mairie (*regroupement de l'agence postale, étude du contexte et des besoins, visites de mairies*). Sa localisation actuelle, au coeur du centre-bourg, est pertinente et reste privilégiée.

Plusieurs scénarios sont possibles :

1. Réhabilitation du bâti actuel et extension et/ou aménagement du 1^{er} étage (*archives*).
2. Démolition de la mairie et construction d'un nouveau bâtiment.
3. Intégration de la mairie avec les anciens locaux techniques. Jonction des bâtiments.

La commission propose de lancer une consultation auprès de quatre cabinets d'architectes afin de choisir celui qui réalisera l'étude de faisabilité et qui aidera l'équipe municipale à se positionner sur le scénario final. Cette étude est éligible à une subvention au titre du Fonds de Solidarité Territorial (*Taux de 45 % montant plafonné à 4 000 €*).

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la procédure.

M. Barby rappelle que comme de nombreuses communes, Pleugueneuc a pris du retard dans la mise en accessibilité des bâtiments et des installations recevant du public (*école, mairie, agence postale, église, salle de sports, salle multifonction, bibliothèque...*).

Le calendrier de mise en accessibilité (Ad'ap) n'étant pas complet, la municipalité doit demander un report auprès des services de la préfecture.

Le conseil se termine en abordant la prise en charge des frais liés à la piscine pour les scolaires (*entrées et transports*). Actuellement, ces frais sont pris en charge par le groupement des parents d'élèves (GPE). M. le Maire rappelle que cela fait partie du programme scolaire et propose de transférer ce coût à la Caisse des écoles.

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil.

BRADERIE

Dimanche 29 novembre

Jouets, vêtements, puériculture.

Organisée par le groupement de parents d'élèves.

De 8h à 18h à la Salle Omnisports

Inscription au 06 72 79 87 88 (3 € le mètre linéaire)

Inscription sur les listes électorales 2016

Les nouveaux habitants sont invités à venir s'inscrire avant le 31 décembre 2015 dernier délai.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (*facture EDF, Télécom...*).

Inscription en mairie.

Ouverture au public de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi,
de 13h30 à 17h30 le lundi et vendredi
et le samedi de 9h00 à 12h00.

SMICTOM jour de collecte

Dans le but d'optimiser les coûts, le SMICTOM réorganise les circuits de collecte. Il est encore trop tôt pour savoir si le jour de ramassage des ordures ménagères et/ou de la collecte sélective va être modifié pour la commune de Pleugueneuc.

Ce changement, s'il y a, s'effectuera la première semaine de janvier.

Une lettre d'information fera part des changements en fin d'année.

Soyez attentifs.

Ramassage des ferrailles

Une benne sera déposée du jeudi 12 novembre au lundi 16 novembre, près du local technique, rue du Linon.

Pour les villages, le ramassage se fera le mardi 17 novembre. Merci de convenir d'un point de regroupement entre voisins **et de l'inscrire au secrétariat de mairie.**

Inscription impérative, car il ne sera pas fait de porte à porte.

